



**JOURNÉES D'ÉTUDES DE TERRAIN DU GHFF
ET DE L'ASSOCIATION FORET MEDITERRANEENNE
« Le temps des territoires » en Sainte Baume (Var)
Plan d'Aups, Lundi 7 et mardi 8 novembre 2022**

La Sainte-Baume : protection et valorisation d'un haut lieu patrimonial



© Découverte Sainte-Baume

Journée organisée par Forêt Méditerranéenne
14 rue Louis Astouin 13002 Marseille Tél. : 04 91 56 06 91
et le Groupe d'histoire des forêts françaises
Sorbonne Université Institut de Géographie 191 rue Saint-Jacques F. 75005 PARIS

Avec l'appui financier du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Laboratoire
TELEMME, Aix Marseille Université

La Sainte-Baume : protection et valorisation d'un haut lieu patrimonial

Le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises et l'association Forêt Méditerranéenne ont décidé de monter ensemble une session « Le temps des territoires » sur le site de la Sainte-Baume (Var).

La Sainte-Baume est un « haut-lieu »¹ de nature, de culte, de culture et d'histoire d'une extrême richesse. Des aspects culturels, aux aspects écologiques mais aussi économiques, sociaux, culturels et artistiques, de la protection d'une forêt exceptionnelle aux différents usages qui présentent tous une histoire riche et complexe, en témoigne celle des pèlerinages, des compagnons, des glaciers...

Face à un matériau aussi riche, ce « temps des territoires » sera centré sur un thème prépondérant : la protection/valorisation de ce « haut-lieu ». *Fondées sur la longue durée, l'histoire et l'étude de la forêt domaniale de la Sainte-Baume convergent vers un cas d'école dont les enseignements en disent long sur l'attitude de l'homme face à une forêt relique dans la délicate équation de son usage, de sa mise en valeur, de sa sauvegarde et des mythologies qu'elle ne cesse de fomenter*². Et en effet, comment, établir la vocation et fixer les objectifs d'un tel site, comment assurer la pérennité d'un territoire qui évolue et qui est soumis à de multiples pressions ?

Nous souhaitons poser toutes ces questions dans notre rencontre en croisant les approches des écologues, des paysagistes, des historiens et des sociologues mais aussi des acteurs de terrains : Office national des forêts (ONF), Parc naturel régional (PNR), associations... Il s'agit d'expliquer l'histoire de la Sainte-Baume sur la longue durée et même les possibles évolutions dans le contexte du réchauffement climatique ; histoire et transformations des peuplements, notamment de la hêtraie, mais aussi des paysages, histoire des relations hommes/ forêt depuis le Moyen Âge et de la mise en place des différents types de protection. Au-delà des aspects historiques, il s'agit également de regarder l'actualité de ce « haut lieu » qui bénéficie de différents classements : Forêt d'exception, Parc naturel régional, réserve biologique, site Natura 2000, site inscrit au titre des sites légendaires et pittoresques du Var, Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). Quels équilibres sont actuellement mis en place dans l'usage, la mise en valeur et la sauvegarde ? Quelles solutions sont proposées dans le nouveau contexte du réchauffement climatique et de la sur-fréquentation de ce site touristique.

Pour répondre à toutes ces questions, notre approche sera à la fois large dans le temps mais aussi dans l'espace. En effet, la forêt relique de la Sainte-Baume n'est pas une « île déserte ». Elle est en interaction avec les différents noyaux qui l'entourent : forêt domaniale de la Sainte-Baume, propriétés voisines et ensemble du massif de la Sainte-Baume. Les usages, les écosystèmes, les différentes politiques de protection en témoignent, la « forêt relique » n'est pas un isolat. Cet esprit d'ouverture nous mènera jusqu'en Toscane. Il s'agira à travers l'exemple d'un « haut-lieu » similaire par son histoire et ses enjeux, la forêt de la Verna, de comprendre les réponses apportées par nos voisins à la délicate question protection/valorisation d'un « haut lieu ».

Notre session sera composée de deux demi-journées en salle encadrant la matinée du deuxième jour sur le terrain. La soirée du premier jour sera dédiée à une approche du site à travers l'art. Les discussions et les échanges permettront également de répondre à vos questionnements et à votre curiosité pour ce site exceptionnel.

¹ Un lieu doté d'une saillance dans l'espace (caractère physique aisément reconnaissable, identifiable) et d'une prégnance dans le temps (rôle pivot à un moment donné dans l'Histoire), Lévy Bertrand, « La place urbaine en Europe comme lieu idéal » in *Lieux d'Europe, Mythes et limites*, Stella Ghervas, François Rosset (dir.), MSH, Paris, 2008., p. 65-85.

² Darras Claude, Tresmontant David, Lemaire Daniel Cyr, « *La forêt sacrée de la Sainte-Baume* », Naturalia, 2017.

Programme prévisionnel

Lundi 7 novembre 2022 (session en salle) salle La Grange

14h- Accueil à l'Hostellerie de la Sainte-Baume et ouverture de séance

1- Un site écologique exceptionnel (14h15- 16h)

- La biodiversité hier et aujourd'hui (Vincent Robin, MCF-HDR en écologie Université de Lorraine et Brigitte Talon MCF-HDR en écologie Aix Marseille Université)
- Les caractéristiques de la mosaïque de ce paysage méditerranéen bien particulier (Jordan Szcrupak, paysagiste)
- L'impact du changement climatique (Michel Vennetier, ingénieur /chercheur en écologie forestière, retraité de l'Inrae)
- Regards croisés et échanges avec Daniel Vallauri (Conseil scientifique du Parc) et Antoine Nicault (GREC Sud).
- Echanges et discussion

Pause

2- Un site historique, culturel, cultuel (16h30-18h30)

- L'histoire du site au long du Moyen Âge (Sylvain Burri, chargé de recherche, Archéologie, histoire, ethnoarchéologie, Université Toulouse Jean Jaurès)
- L'eau et le feu, hier et aujourd'hui, Richard d'Angio, Christian Ollivier, Claude Carbonnell (association Découverte Sainte-Baume)
- La protection de la hêtraie (XIX^e -XX^e siècle) (Martine Chalvet, MCF en histoire Aix Marseille Université)
- Le regard du Conseil du Parc
- Echanges et discussion

Fin de la session 18h30

19h15 Dîner à l'Hostellerie sur inscription

Soirée la Sainte-Baume et les arts (20h30-22h) salle La grange.

- Soirée organisée par David Tresmontant. Concert-lecture alternant témoignages littéraires et moments musicaux
-

Mardi 8 novembre 2022

Tournée de terrain (8h-12h)

- 8h00 : Accueil des participants
- Montée par le Canapé,
- Visite de la grotte de la Sainte Baume
- Descente par le chemin des Roys et des oratoires
- Lecture générale du paysage/analyse des peuplements forestiers/gestion/conservation/pratiques culturelles et cultuelles, histoire du site.

12h45 Déjeuner commun à l'Hostellerie sur inscription

Session en salle (13h45-16h) salle La grange

3- Protéger et accueillir

- ONF et PNR : objectifs, outils, actions, mode de gouvernance
- Nature et pratiques sociales (Nelly Parès, MCF sociologie, Muséum d'Histoire naturelle à Paris).
- Une « forêt relique » d'ailleurs : la forêt de la Verna (Toscane) (Fulvio Ducci, chercheur en écologie forestière, retraité de l'Institut expérimental pour la sylviculture, Italie)
- Discussion
- Conclusion

Fin de la session 16h

Informations pratiques

Accès en voiture : Aller au Plan d'Aups, puis suivre la direction de l'Hostellerie sur la D80 jusqu'au parking en face de l'Hostellerie.

<https://goo.gl/maps/98J7pnm5Va7bL1647>

Accès en avion : Aéroport Paris Orly vers l'aéroport Marseille Marignane. A l'arrivée prendre la navette vers Aix-en-Provence et descendre à l'arrêt Gare TGV d'Aix-en-Provence. **Rendez-vous à la gare TGV d'Aix-en-Provence à 10 h 42.** Vous serez ensuite amenés à la Sainte-Baume, un trajet d'une heure.

Aller

Lundi 7 novembre	Aéroport Paris Orly	Aéroport Marignane (MRS)
Air France	6h 15	7 h 35
Air France	7h15	8h 35
Air France	8h15	9 h 35

Retour

Mardi 8 novembre	Aéroport Marignane (MRS)	
Air France	19h40	21h15 (CDG)
Air France	20h20	21h50 (Orly)

Accès en train : TGV depuis Paris-Gare de Lyon à destination d'Aix-en-Provence (Gare TGV)

Aller

Lundi 7 novembre	Paris Gare de Lyon	Gare Aix-en-Provence TGV
Ouigo	7h18	10h18
Inoui	7h39	10h42

Retour

Mardi 8 novembre	Gare Aix-en-Provence TGV	Paris Gare de Lyon
Ouigo	17h 46	20h 50
Ouigo	18h 29	22 h

Horaires :

Le lundi 7 novembre 2022.

Pour ceux qui disposeront d'une voiture :

Accueil directement à **l'Hostellerie de la Sainte-Baume** sur la Commune du Plan d'Aups (Var)

2200, CD80 Route de Nans

83640 Plan d'Aups- Sainte Baume.

<https://goo.gl/maps/>

Pour ceux qui arriveront directement de Paris par avion ou par train : RDV en gare TGV d'Aix-en-Provence à 10h42. Ils seront amenés à la Sainte-Baume, un trajet d'une heure environ.

Pour le retour, les participants souhaitant repartir le 8 novembre 2022 en début de soirée seront déposés à la gare d'Aix en Provence ou à l'aéroport.

Hébergement et restauration :

Les hébergements sont variés au Plan d'Aups :

- **Hôtel** : Lou Pèbre d'Aï <https://www.loupebredai.com/> tel. 04 42 04 50 42

- **Chambres d'hôtes** :

La grande image 06 19 44 55 25 ; des renseignements sur le site <https://provence-alpes-cotedazur.com/offres/la-grande-image-plan-daups-sainte-baume-fr-3025137/>

Maison rouge 06 72 74 70 47 et le site <https://mamaisonrouge.fr/>

- Ou alors hébergement à **l'Hostellerie de la Sainte-Baume** où se dérouleront les sessions et la soirée.

accueil@saintebaume.or

+33 (0)4 42 04 54 84

Réservation par internet sur le site <http://www.saintebaume.org/>

Vous trouverez ci-dessous les tarifs en vigueur :

Repas pris hors hébergement :

- 7,5 € le petit-déjeuner
- 17 € le déjeuner
- 13 € le dîner

Logement :

- Un tarif en pension complète avec la nuitée, le dîner, le petit-déjeuner et le déjeuner : 65,28 €
- Un tarif en demi-pension avec la nuitée, le dîner et le petit-déjeuner : 53,89 €

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Organisme.....

Adresse :

.....

Email :

Tél. : Tél. mobile :

Accompagné(e) de : Nom : Prénom :

Je participe aux journées du Temps des Territoires Sainte-Baume : (cochez les cases concernées)

☐ Adhérent du GHFF ou de Forêt Méditerranéenne 10 euros

☐ Non-adhérent du GHFF ou de Forêt Méditerranéenne 15 euros

☐ Lundi 7 novembre 2022 après-midi ☐ Oui ☐ Non ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

☐ Lundi 7 novembre 2022 soirée ☐ Oui ☐ Non ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

☐ Mardi 8 novembre matin (tournée) ☐ Oui ☐ Non ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

☐ Mardi 8 novembre après-midi ☐ Oui ☐ Non ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

Je souhaite déjeuner le lundi avec le groupe à la brasserie La Terrasse Sainte-Baume et réserver ma place

21 euros par personne

☐ Lundi 7 novembre à midi ☐ Oui ☐ Non ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

La réservation et le paiement d'un logement sur place à l'hostellerie de la Sainte-Baume ou dans toute structure d'accueil en demi-pension ou en pension complète doivent être effectués par chacun des participants en contactant les accueils de chaque structure (voir les informations pratiques).

Pour ceux ne logeant pas à l'hostellerie de la Sainte-Baume en demi-pension ou pension complète mais souhaitant partager les repas avec le groupe, l'inscription et le paiement sont nécessaires.

Je souhaite dîner avec le groupe et réserver ma place : (cochez la case concernée)

13 euros par personne

☐ Lundi 7 novembre ☐ Oui ☐ Non ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

Je souhaite déjeuner avec le groupe et réserver ma place : (cochez la case concernée)

17 euros par personne

☐ Mardi 8 novembre ☐ Oui ☐ Non ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

Les transports

Voyage aller :

☐ Je viens en voiture et peux proposer des places en co-voiturage :

Nombre de places possibles : Lieu de départ :

☐ Je souhaite profiter d'une voiture en co-voiturage

☐ 1 personne

☐ 2 personnes

☐ Je viens en transport en commun à l'horaire indiqué et souhaite profiter d'une voiture en co-voiturage pour rejoindre le lieu d'hébergement : ☐ depuis la gare TGV d'Aix en Provence

Voyage retour :

☐ Je rentre en voiture et peux proposer des places en co-voiturage :

Nombre de places possibles : Date du retour :

☐ Je souhaite profiter d'une voiture en co-voiturage :

☐ 1 personne

☐ 2 personnes

☐ Je repars en transport en commun à l'horaire indiqué et souhaite profiter d'une voiture pour rejoindre :

☐ l'aéroport

☐ la gare TGV d'Aix en Provence le 08/11

Paielement et signature :

☐ Je vous autorise à faire figurer mon adresse email sur la liste des participants (distribuée uniquement sur place).

☐ Je ne souhaite pas que mon adresse email figure sur la liste des participants.

Je règle le montant forfaitaire en envoyant un chèque à l'ordre de Forêt méditerranéenne

☐ Forfait

☐ 10 euros (*adhérent*)

☐ 15 euros (*non adhérent*)

Et si vous n'avez pas choisi l'option demi-pension ou pension complète à l'Hostellerie :

☐ Repas euros (☐ lundi midi : 21 € / ☐ lundi soir : 13 € / ☐ mardi midi : 17 €)

Je joins un chèque à l'ordre de Forêt Méditerranéenne d'un montant **TOTAL** de€.

☐ Je souhaite recevoir une facture.

Bulletin d'inscription avec votre règlement à envoyer avant le 25 octobre 2022 à :

Forêt Méditerranéenne

14 rue Louis Astouin 13002 Marseille

Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail

Date et Signature :